

Il y a cent cinquante ans que le premier John Murray s'installa dans Fleet Street, et c'est le deuxième qui transporta la Maison dans Albemarle Street, où elle est encore aujourd'hui. On y montre toujours, au premier étage, la fameuse pièce où se rencontrèrent Sir Walter Scott et Lord Byron. Quatre John Murray se sont succédé sans interruption, et un cinquième, le commandant John Murray, viendra, espérons-le, à son tour, leur succéder quand la guerre lui permettra de reprendre ses devoirs civils.

§

L'Art et la Guerre. — Le British Museum s'enrichit de la série complète de 108 dessins originaux de Mr Joseph Pennel sur les usines de munitions anglaises commandées par le Ministre des munitions.

51 de ses dessins ont servi à exécuter des lithographies, le reste est inédit.

§

Caricaturistes Pro-Alliés en Hollande. — On connaît en France un caricaturiste pro-allié hollandais, Raemaekers, mais ce que l'on ne sait pas, c'est que tous les dessinateurs hollandais de talent sont également pour l'Entente, qui représente pour eux la liberté et, selon le mot du Dr Leyds, ex-président de l'État libre d'Orange : « Les Hollandais ont la manie de la liberté individuelle. »

Il faut citer parmi ces dessinateurs de talent, outre Raemaekers, les deux Sluyters, le classique Brakensiek, etc.

Les Allemands ont bien quelques feuilles de propagande, mais si mal illustrées que leur vulgarité et leur banalité n'échappent à personne et qu'elles vont à l'encontre de leur but. Cela vient de ce qu'ils n'ont pu trouver en Hollande un seul caricaturiste de talent pour défendre leur cause.

§

En Bois ou en Cuivre. — La presse hollandaise lasse de la guerre se livre en ce moment à des discussions qui rappellent celles des beaux jours de Byzance, sauf que la théologie n'en forme pas le fond, mais la musique ou plutôt un instrument : la flûte. La question est de savoir si les flûtes doivent être de bois ou de cuivre, comme on en voit beaucoup en ce moment. Le critique musical de l'*Utrechtsch Dagblad* a donné le signal en déclarant que la flûte de cuivre était un véritable contre-sens musical, mais elle a ses partisans qui la défendent avec une ténacité remarquable.

Songez, dignes Bataves, que la guerre n'est pas loin, que les fifres voisins rythment des marches sauvagement macabres, que ce qui vous viendrait de la flûte s'en irait par le tambour et qu'en cas d'aggression il faudrait faire servir le cuivre à des fins plus martiales ou bien se tirer des flûtes.

§

Orchestres sous-marins. — Les Allemands ont organisé à Kiel des concerts, à bord des sous-marins au repos.

Il suivent ainsi la tradition créée par leur compatriote Wilhelm Bauer, officier d'artillerie, né à Dillingen (Bavière), en 1822 et inventeur d'un sous-marin. Bauer, qui n'avait pas été prophète dans son pays, s'était réfugié en Russie, où à Cronstadt, le 6 septembre 1856, jour du couronnement d'Alexandre II, il descendit dans son sous-marin avec quatre musiciens de

la garde impériale, et dès que les canons des batteries de la flotte de la rade et des ports avoisinants eurent annoncé par une salve que le tsar venait d'être couronné à Moscou, Bauer fit jouer à son quatuor le *Boje Tzària khrani* qu'entendirent avec étonnement ceux qui se trouvaient dans un rayon de 200 mètres à la surface de l'eau. *Nil novi sub sole.*

§

L'Ecole de sous-marins allemande. — Un journal allemand de province du mois dernier donne, sur l'*Unterseeboot-Schule*, — établie on ne dit pas où, — ces renseignements qui ont tout à fait l'allure d'un communiqué officiel destiné à entretenir parmi les populations les plus terriennes de l'Empire une admiration qui se refroidit pour « les exploits des équipages de nos bateaux sous-marins », exploits « d'autant plus remarquables que leur travail n'est pas seulement pénible et continu, mais encore extraordinairement varié et présuppose des connaissances approfondies de toute la machinerie mise en œuvre et de toutes les questions relatives à la vie en sous-marin, par exemple à l'hygiène ».

Après ce préambule, l'article en question continue plus simplement :

L'Ecole de sous-marins, fondée le 1^{er} octobre 1910, sur la proposition du ministre de la marine impériale, consiste en un navire dans lequel sont fidèlement représentés tous les aménagements d'un sous-marin, jusque dans leurs plus petits détails. C'est là que les matelots qui se sont proposés volontairement pour le service sous-marin sont initiés à toutes les questions y relatives. Tous les instruments qui enregistrent les conditions atmosphériques, l'équilibre, les hauteurs et les profondeurs y sont représentés, de même que les engins, hélices, clapets et soupapes dont la connaissance est indispensable à tous. Les dispositifs de sûreté doivent être étudiés dans tous leurs détails, tous les moyens de sauvetage, comme dans le bâtiment réel. Les conditions atmosphériques sont l'objet d'une étude minutieuse. On sait que, au cours d'un long voyage sous l'eau, l'air du sous-marin est saturé d'acide carbonique produit par les exhalaisons de l'équipage. Le casque à orglite (?) sert à combattre cet inconvénient, car l'orglite solidifie l'acide carbonique. Nos nouveaux moteurs perfectionnés évitent d'ailleurs tous les inconvénients d'autrefois à ce point de vue.

Parmi les matières qui sont encore étudiées à l'Ecole sous-marine, il faut mentionner, indépendamment de l'usage des appareils téléphoniques, le maniement de toutes sortes de signaux acoustiques qui trahissent l'approche des navires.

Comme, dans un sous-marin, tout le monde est indispensable, il faut que chacun connaisse aussi parfaitement que possible toutes ces dispositions.

Après avoir suivi les cours de cette Ecole, les hommes sont déclarés aptes à faire les premiers exercices pratiques dans un sous-marin.

Enfin, conclut cette petite réclame pour l'Ecole sous-marine, quand ils ont tout appris et expérimenté, les hommes peuvent aller affronter l'ennemi. Les succès obtenus sont là pour attester la haute valeur de l'*Unterseeboot-Schule*.

§

L'Affaire Donizetti. — La revendication des héritiers de Donizetti, qui viennent de réclamer, lors de la reprise récente de *la Favorite*, la mise sous séquestre de la recette des représentations éventuelles de ce chef-d'œuvre de l'ancien répertoire, a étonné certains de nos confrères. Il paraît assez singulier, à première vue, que les arrière-neveux d'un compositeur mort en 1848 prétendent toucher les droits d'auteur de *la Favorite* ou de *la Fille du Régiment*, derniers vestige d'une carrière glorieuse.

Or, l'affaire Donizetti est déjà ancienne, également connue dans le monde judiciaire et dans le monde dramatico-lyrique, ayant commencé, il y a quelque dix-neuf ans, voici de quelle façon fortuite.